

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la Ville de Salaberry-de-Valleyfield tenue le mardi 29 avril 2014, à 18 heures, à la salle réservée aux délibérations du conseil, sise au 2^e étage de l'hôtel de ville, 61, rue Sainte-Cécile, Salaberry-de-Valleyfield.

Sont présents à cette séance les membres du conseil Denis Laître, Jean-Marc Rochon, Louise Sauvé, Jean-Luc Pomerleau, Jacques Smith, Patrick Rancourt et Normand Amesse, sous la présidence de M. le maire Denis Lapointe, formant quorum.

Est absent M. le conseiller François Labossière.

Sont également présents M. Pierre Chevrier, directeur général, et M. Alain Gagnon, greffier.

M. le maire Denis Lapointe déclare la séance ouverte.

M. le maire Denis Lapointe invite les membres du conseil à prendre connaissance des points pour lesquels avis de convocation fut donné et dûment signifié à chacun, conformément à la loi. Il est constaté que l'avis de convocation a été expédié au membre du conseil absent.

2014-04-216 APPEL D'OFFRES 2014-12 : CONSTRUCTION DE LA MAISON DES JEUNES ET DU SKATEPARK

À la suite de l'appel d'offres 2014-12 relatif à la construction de la Maison des jeunes et du skatepark, les soumissions suivantes sont déposées devant ce conseil :

Construction Belfor inc.	2 409 155,11 \$
Dorbec Construction inc.	2 660 000,00 \$
Sellig PGC inc.	2 674 034,51 \$
Construction Jacques Théorêt inc.	2 696 732,88 \$
Les Rénovations Montplaisir	2 730 081,38 \$
Les Constructions B. Martel inc.	2 743 763,40 \$
Constructions Valrive inc.	2 868 092,77 \$
Construction Brault inc.	2 989 817,95 \$
Construction Émery Paquette inc.	3 028 999,99 \$

VU la recommandation du coordonnateur aux bâtiments au Service de l'environnement et des travaux publics d'octroyer le contrat au plus bas soumissionnaire conforme, soit la compagnie Construction Belfor inc.

Il est proposé par M^{me} la conseillère Louise Sauvé, appuyé par M. le conseiller Jacques Smith, et résolu

QUE la Ville de Salaberry-de-Valleyfield accorde à la compagnie Construction Belfor inc. un contrat pour la construction de la Maison des jeunes et du skatepark, pour la somme de 2 409 155,11 \$, taxes comprises, selon les conditions mentionnées dans sa soumission déposée dans le cadre de l'appel d'offres 2014-12.

ADOPTÉ

2014-04-217

DEMANDE D'AUTORISATION POUR POURSUIVRE DES CONTRATS EN COURS D'EXÉCUTION AVEC UNE ENTREPRISE INSCRITE AU REGISTRE DES ENTREPRISES NON ADMISSIBLES AUX CONTRATS PUBLICS

ATTENDU QU'Ali Excavation inc. est inscrit au Registre des entreprises non admissibles aux contrats publics (RENA);

ATTENDU QUE la *Loi sur les contrats des organismes publics* prévoit qu'un organisme municipal ayant un contrat en cours d'exécution avec une entreprise nouvellement inscrite au RENA doit y mettre fin au terme du délai prescrit;

ATTENDU QU'un organisme municipal peut demander l'autorisation au ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire pour que soit complété un contrat en cours;

ATTENDU QUE la Ville de Salaberry-de-Valleyfield désire finaliser les contrats en cours ou en voie d'exécution par Ali Excavation inc. compte tenu des avantages, coûts et échéanciers à respecter;

ATTENDU QUE pour se faire, elle doit compléter le formulaire *Demande d'autorisation pour poursuivre un contrat en cours d'exécution avec une entreprise inscrite au RENA* en détaillant ses motifs et en exposant les arguments qu'elle invoque pour justifier sa requête, conformément à l'article 21.19 de la *Loi sur les contrats des organismes publics*;

ATTENDU QUE le formulaire doit être accompagné d'une résolution précisant la décision du conseil municipal de vouloir finaliser lesdits contrats avec l'entreprise concernée;

VU la recommandation favorable du directeur du Service des finances et de l'informatique et trésorier;

Il est proposé par M. le conseiller Normand Amesse,
appuyé par M. le conseiller Patrick Rancourt,
et résolu

QUE le conseil de la Ville de Salaberry-de-Valleyfield demande au ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, l'autorisation de poursuivre avec la compagnie Ali Excavation inc. les contrats suivants afin de les finaliser :

Numéro de résolution	Numéro d'appel d'offres/ invitation à soumissionner	Description des travaux
2012-05-278	2012-09	Réaménagement des rues Victoria, Victoria Est, Hébert et Alphonse-Desjardins et aménagement de l'ancien Canal de Beauharnois (en sous-traitance pour Les Excavations Gilbert Théorêt inc.)
2013-05-290	2013-25	Construction du poste de la Sûreté du Québec (en sous-traitance pour Le Pavage Royal City inc.)
2013-08-459	2013-07	Réfection du rang Sainte-Marie
2013-09-499	2013-ENV-21	Réception et disposition de matériaux (mélange de rebuts d'asphalte, de pierre et de terre)
2013-12-648	2013-45	Réaménagement et végétalisation du cours d'eau Arthur-Boyer
2014-02-074	2014-01	Complexe 2 ^e génération - construction d'un écocentre et d'un bâtiment d'accueil (en sous-traitance de Construction Jacques Théorêt inc.)
2014-04-199	2014-18	Fourniture de béton bitumineux, pour l'année 2014

ADOPTÉ

PÉRIODE DE QUESTIONS

M. le maire Denis Lapointe invite les personnes présentes dans la salle à formuler leurs questions.

Aucune personne ne manifeste le désir de s'exprimer lors de cette période de questions.

2014-04-218 LEVÉE DE LA SÉANCE

À 18 h 33, l'ordre du jour étant épuisé,

Il est proposé par M. le conseiller Jean-Marc Rochon,
appuyé par M. le conseiller Jean-Luc Pomerleau,
et résolu

QUE le conseil de la Ville de Salaberry-de-Valleyfield lève la séance extraordinaire du 29 avril 2014.

ADOPTÉ

Denis Lapointe, maire

Alain Gagnon, greffier